



Sommaire

Déclarations CFE CGC

Information portant sur la situation et les mesures prises par l'entreprise par rapport à l'évolution de l'épidémie de Coronavirus
Consultation pour la fermeture de la boutique Sécid de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)
Vos représentants

Déclarations CFE CGC

1^{ère} déclaration

Bonjour M. le Président,

En 2020 le budget « Convivialité » n'a pas été utilisé et n'a pas été transféré sur le budget 2021 qui lui-même n'a pu être utilisé correctement pour les raisons sanitaires.

De ce fait, M. le Président, la CFE CGC vous demande que ce delta soit utilisé par la Direction, afin que **les salariés aient un cadeau de fin d'année**. Toujours dans l'optique de reconnaissance du travail fourni par les équipes au quotidien.

Merci pour votre compréhension.

La Direction a précisé qu'il n'est pas prévu de report d'une année sur l'autre, mais qu'elle **réfléchirait** afin de voir dans quelle mesure **la remise d'un cadeau serait possible** pour les salariés de la DO Antilles Guyane.

2^{ème} déclaration

Bonjour M. le Président,

Lors de précédente séance de CSEE, la CFE CGC a fait des déclarations qui sont restées sans réponses de votre part.

La Direction s'étant engagée à revenir vers nous avec des réponses.

A ce jour et ce depuis maintenant plus d'un mois, nous attendons toujours un retour de votre part. Quand comptez-vous nous apporter ces réponses svp ?

Déclaration attendant un retour de votre part :

- Accord portant sur les mesures d'accompagnement des salariés vers le métier de Spécialiste en Unité Service Client Grand Public
- Règlement intérieur du CSEE

La Direction n'ayant pu nous répondre en séance. Nous attendons le retour !

3^{ème} déclaration

Bonjour Monsieur Le Président,

Au vu de la situation actuelle, et du contexte d'extrême tension dans nos territoires, la CFE-CGC s'inquiète de la santé et de la sécurité des salariés.

En effet, les contraintes de déplacements imposées pour accéder aux différents sites Orange Antilles Guyane s'imposent à toutes et tous, et mettent l'ensemble des salariés se rendant sur leurs lieux de travail face à des situations potentiellement risquées voir dangereuses.

Nous estimons qu'il est important que ce sujet fasse l'objet d'un CSE extraordinaire, avec comme point à l'ordre du jour :

=> Situation des salariés et mesures prises par la direction Orange Antilles-Guyane face aux risques potentiels de « danger grave » générés par le contexte de tension et de violence actuelle, dans les territoires de la DO AG.

Je vous remercie de prendre en compte cette demande de **CSE Extraordinaire**, formulée, conformément aux textes, par au moins deux élus titulaires, en l'occurrence Mme Diana ETIENNE-ROUSSEAU et M. Gaëtan ASALON.

Information portant sur la situation et les mesures prises par l'entreprise par rapport à l'évolution de l'épidémie de Coronavirus

Le CSE ordinaire prévu le 29 et 30 novembre a été ouvert puis suspendu pour laisser place à l'organisation expresse d'une multilatérale portant sur la situation sociale actuelle en Martinique et en Guadeloupe.

✓ Information

Cellule d'écoute : accompagnement social crise Covid 19

La Direction sur la plaque Antilles Guyane a, dès le début de la crise, tenu à accompagner les salariés par la communication d'une liste de contacts utiles, en plus d'une mise à disposition des assistants sociaux auprès des salariés éloignés du service. Compte tenu de l'ampleur de la 4ème vague, la Direction a sollicité le concours des psychologues d'Orange France. Ces derniers avaient déjà eu l'occasion d'intervenir pour les techniciens lors de la 1ère vague à la demande des préventeurs de la DTAG, des managers et de l'assistante sociale. L'Environnement du Travail a sollicité à nouveau les psychologues et trois call sociales ont été organisées les 9 et 14 septembre 2021 puis le 22 octobre 2021.

Ces calls tout en privilégiant l'anonymat laissaient la possibilité aux salariés de poser des questions. Ces dernières concernaient souvent le télétravail lui-même dans ses aspects réglementaires, la fin des mesures liées au Covid car certains ont exprimé leur saturation face à cette situation qui perdure. Ils souhaitent aussi savoir comment les choses évolueront dans l'entreprise. D'une façon générale, les salariés ont bien accueilli l'initiative. Ces calls ont été suivies par 135 salariés.

Fréquence désinfections

Règles générales depuis mars 2020

2 fois / mois pour les boutiques

1 fois / mois pour les sites tertiaires

S'ajoutent les désinfections manuelles complémentaires journalières des surfaces et points de contact durant les pauses méridiennes.

Désinfections ponctuelles

Guyane : 11

Martinique : 4

Guadeloupe : 20

Septaine en Guyane : Isolement suite congés

Février 2021 : consignes sur l'isolement en retour d'un déplacement création Clic RH (OSA) spécifique pour la gestion de ces situations :

Si le salarié ne peut pas télétravailler, le manager doit :

- Permettre au salarié de s'isoler le temps préconisé par l'assurance maladie et que le salarié réalise un test et obtienne le résultat

- Demander au salarié de lui fournir les pièces justificatives suivantes : titres de transports attestant du déplacement (avion) +attestation sur l'honneur d'isolement remplie à l'entrée sur le territoire*

- Formaliser la demande au CSRH (OSA) à la fin de l'isolement, en envoyant les pièces justificatives et en précisant les dates d'isolement via le clic RH « absences/congés » « coronavirus isolement retour de pays étrangers » à l'exception des salariés d'Orange Caraïbe qui devront adresser à leur manager, copie au RH oca.drh-personnel@orange.com

A réception de la demande (sur l'acte « coronavirus garde d'enfant »), le CSRH effectue la démarche pour déclarer l'arrêt maladie à la CPAM.

Cette prise en charge via le site declare.ameli.fr sur déclaration de l'employeur est valable pour l'ensemble du territoire national dont la Guyane. Les CPAM ont une compétence départementale : il est possible que la Guyane permette aux salariés de se déclarer eux-mêmes, mais le site declare.ameli.fr nous permet de le faire en premier lieu.

Analyse de la CFE-CGC

Nous sommes satisfaits, car la CFE CGC avait interpellé la Direction concernant l'isolement à la suite de congés (Guyane). Nous avons été entendus.

La CFE-CGC reste attentive et vigilante sur toutes les mesures prises dans le cadre de cette crise sanitaire. **La pandémie semble repartir dans certains départements. Restons tous prudents et vigilants.**

Si vous devez vous rendre à une convocation de l'entreprise ou lors de vos déplacements professionnels, l'entreprise prendra en charge votre « test PCR. », et vous serez remboursés via une note de frais.

La CFE CGC a interrogé la Direction sur l'évaluation et la pesée de l'activité portée par les référents de site notamment les managers. Certains l'assurant sur plusieurs sites. La Direction n'étant pas en mesure de nous répondre, notre organisation compte renvoyer ce point **auprès des différents CSSCT** compétentes.

Nous avons également demandé la mise à jour les listes des référents, car certains ayant quitté l'entreprise.

Nous souhaitons que toutes les informations sanitaires relatives à la situation sanitaire Covid **soient centralisées** à un même endroit, en particulier **l'intranet Antilles Guyane**, pour éviter cet afflux d'informations par mail.

Consultation pour la fermeture de la boutique Sécid de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)

✓ Consultation

Le contexte

La ville

Depuis 2006, la ville de Pointe à Pitre est en pleine mutation avec des grands projets de travaux de rénovation urbaine, un programme d'amélioration de l'habitat et de lutte contre l'insalubrité et la vacance des logements, mais elle rencontre de grandes difficultés financières.

La situation financière de la ville entraîne un ralentissement de la faisabilité des projets en cours, une forte baisse de fréquentation des magasins du centre-ville, la fuite de la population vers des quartiers péri urbains, et maintenant la délocalisation de grandes structures, et administrations vers des zones industrielles nouvelles.

Perte d'attractivité et de rendement de la boutique depuis plusieurs années

Cette désaffection est due pour partie à des problèmes de parking, d'insécurité, d'insalubrité. Nous observons que la ville est frappée par des indicateurs sociaux particulièrement défavorables :

- Faibles niveaux de ressources, forte proportion de personnes âgées, taux de chômage élevé,

De plus, nous avons un taux de délinquance et d'insécurité assez élevé dans ce quartier.

L'accessibilité de la boutique et sa visibilité

La boutique n'est pas de plain-pied, (accès par des escaliers) et peu visible.

La proximité des boutiques des centres commerciaux de Destrelland et Milénis ainsi que Jarry qui captent la majorité des placements HD et mobiles et surtout la majorité des placements PRO.

Les effectifs concernés

	D				DB				Total
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		
	OCA	OSA	OCA	OSA	OCA	OSA	OCA	OSA	
Conseillers clients	1		1						2
Responsable Boutique							1		1
TOTAL	1		1				1		3

Pour information :

- Un départ à la retraite au T3 2022, mais en congés CET dès le 22 juin 2021 (non compté dans les effectifs ci-dessus)
- 1 CDD en contrat jusqu'au 30 novembre

Le dispositif d'accompagnement managérial et RH

Chaque salarié bénéficie d'un accompagnement de la part des différents acteurs. Les situations individuelles ont été identifiées et prises en compte par un accompagnement spécifique.

Résolution du CSEE :

Les élus du CSEE DOAG, réunis ce mercredi 1er décembre, en séance du mois de novembre 2021, sur le point 6. Consultation pour la fermeture de la boutique Sécid de Pointe-à-Pître (Guadeloupe), aux vues des éléments présentés par l'entreprise, demandent :

- Que la Direction s'engage à revoir la durée initiale du prêt de compétence de Mme xxxx à la Direction de la Communication et RSE, qui souhaite occuper « un poste à la communication », en la portant à 12 mois, éventuellement renouvelable.
- Que la Direction s'engage à lui proposer, en cas d'échec à l'issue de cette période de prêt de compétences, trois offres fermes de poste, en rapport avec son projet professionnel et hors celui de vendeur en boutique, sur lesquels la salariée sera positionnée de façon prioritaire et en fonction de son choix.
- Que la direction s'engage à prévoir dans la convention de prêt de compétence que Mme xxxx pourra à tout moment la rompre afin d'effectuer la mobilité de son choix.
- Que la Direction s'engage à proposer des solutions alternatives et pérennes à Mme xxxx, dans les mêmes dispositions décrites précédemment pour Mme xxx, en cas de retour du manager titulaire de la boutique de Basse-Terre.
- Que la Direction complète le dossier des éléments manquants tels que les plans de formation et de montée en compétences, les dispositifs d'accompagnement professionnel et financier, ainsi que les fiches de postes, la lettre de mission et les documents contractuels liés au prêt de compétence, pour permettre aux élus de rendre un avis éclairé.
- Que ce dossier soit représenté enrichi des éléments demandés et fasse l'objet d'une séance extraordinaire du CSEE DOAG.
- Qu'à minima ce dossier fasse l'objet d'un accord local, à l'image des accords déjà signés sur les fermetures de boutiques dans le Groupe.
- Que le bilan à 6 mois soit présenté à la CSSCT CLIENT DOAG et au CSEE DOAG.

Vote des élus :

- **POUR** : CFE CGC, FO, CFDT, UTT UGTG, SUD, CGTM, CGTG

Analyse de la CFE-CGC

La Direction, en présence de la Directrice de la DVDC, nous a présenté un dossier amendé relatif. 3 salariés sont concernés dont deux d'entre eux sans situation pérenne.

Au fur et à mesure de la présentation, la CFE-CGC a noté que certains points étaient manquants :

- Absence de fiche de poste, de plan de formation/ montée en compétences, d'accompagnement...

Les réponses étant évanescentes et ne garantissant aucune pérennité pour ces salariés.

Aussi, de façon unanime, nous avons rédigé et lu à la Direction notre résolution commune votée à l'unanimité.

Sur les 3 salariés actifs concernés par ce projet de fermeture, la Direction à proposer à deux d'entre eux des dispositions de travail provisoires que la CFE CGC juge précaires.

De plus, notre représentant CFE CGC de la commission CSSCT Clients a également découvert des éléments qui ne correspondaient à ce qui lui avait été précisé dans cette instance et a été surpris de la tournure de ce dossier et de ses manquements.

De ce fait, la CFE CGC a signifié, par cette résolution, que nous sommes en désaccord sur le traitement et la suite hypothétique que la Direction réserve à ces deux salariés.

Aussi, nous avons demandé, qu'ils soient traités avec considération, respect et dans les règles en vigueur pour assurer leur protection mentale et physique et répondre à l'ambition « 4 » de l'opérationnalisation du plan stratégique aux Antilles Guyane.

L'objectif de la CFE-CGC est de veiller à ce que l'intérêt des salariées soit bien pris en compte dans ce dossier.

Vos représentants

Vos Élus CSE titulaires :		Vos Élus CSE suppléants :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diane ETIENNE ROUSSEAU (Baie Mahault) ▪ Eric DRANE (Baie Mahault) ▪ Hubert LEMARQUAND (Baie Mahault) ▪ Gaëtan ABSALON (Fort de France) 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Marie LORET (Rémire Montjoly) ▪ Theymyre CHARABIE (Baie Mahault) 	
Votre Représentant Syndical : Gérard CABALD			
Vos représentants de proximité (RP)			
AEC :	Joelle JACQUENS (Fort de France)	DTAG :	Gérard CABALD (Baie Mahault)
AVSC :	Eddy CITADELLE (Baie Mahault)	DVDC :	Marie LORET (Rémire Montjoly)
Vos représentants CSSCT			
Client AG :	Gaëtan ABSALON	Réseaux et SI :	Eric DRANE
Vos représentants dans les commissions thématiques			
Emploi Formation Egalité Professionnelle :			Alexandra SALIBUR - DOMP
Handicap :			Alexandra SALIBUR - DOMP
Economie et Evolution des Marchés :			Christian ROSEMOND - DTAG
Vos représentants dans les IRP Nationale			
CSEC (Comité Social et Economique Central) :			Hubert LEMARQUAND - DISASS
CNPS (Comité National Prévention du Stress) :			Régine PRUDENT GRATIEN - OC
DSE (Délégué-e Syndical-e d'Etablissement) :			
Gaëtan ABSALON – AEC & Eddy CITADELLE – AVSC & Lucie JANCZAK – OC & Diana ETIENNE-ROUSSEAU - AVSCC & Olivier GOURLAY – OC & Lucien JACQUELINE - AVSCC Mariya SOTIROVA – DVDC & Joelle SAINTE ROSE – DVDC & Marc ARMEDE - DOMP & Lionnel PRANDI – AEC & Marie LORET – DVDC & Christian ROSEMOND – DTAG Stéphane BOURREL – DISASS & Alexandra SALIBUR – DOMP & Jennifer PUECH - AE			
Ainsi que :			
Département de la Guadeloupe :			
Jean Pierre CABIROL - DTAG & Alain PRIMOT - DTAG & Jean Marie PROMENEUR – DTAG & Philippe MOUGEY - DTAG - Eric DRANE - OC - Jean Paul DISPARD - OC			
Département de la Guyane :			
DVDC & Gaëlle MINIDOQUE - DVDC & Christopher SUARES - DTAG & Petula WOON - DVDC – Darril DORVILLE - DVDC			
Département de la Martinique :			
Georges NARDY – DTAG & David MARIAYEE - DTAG & Luc DRANE - AEC & Louis MARIE SAINTE – DTAG & Régine PRUDENT-GRATIEN – OC & Fred CHALONS – DTAG			